

LIMAY

#268

Janvier / Février 2018
Bulletin d'informations
municipales de la ville de Limay

MAGAZINE

PLUS BELLE MA VILLE!



ÉVÉNEMENT

Un 11 novembre à dimension
intercommunale

p.4

LIMAY BOUGE

Lancement
du projet éducatif local

p.8

PORTRAIT

Jeanne King,
Limayenne éco-citoyenne

p.23



WWW.VILLE-LIMAY.FR

04

**ÉVÈNEMENT**

Un 11 novembre à dimension intercommunale

07

**LIMAY BOUGE**

Projet Éducatif Local, en prise directe, la passerelle...

09

**VIE DES QUARTIERS**

Les élus de Limay se mobilisent contre la baisse des APL

11

**RETOUR EN IMAGES**

La patinoire, le marché de Noël, le téléthon...

12

**AGENDA**

Les événements de votre ville de janvier à mars

22

**DÉBAT**

Droit de grève des services municipaux : le vrai du faux

15 DOSSIER



23

**PORTRAIT**

Jeanne King, Limayenne écocitoyenne

24

**À VOTRE SERVICE**

Informations état-civil



Suivez l'actualité de votre ville sur les réseaux sociaux et l'application Flucity

LIMAY MAGAZINE

N°268 - Janvier / Février 2018

Bimestriel édité par la ville de Limay

5 avenue du Président Wilson - 78520 Limay



Directeur de la publication : Éric Roulot

Direction de la Communication : David Reinhardt

Rédaction : David Reinhardt, Vanessa Anger

Photos : Florian Benito, Vanessa Anger

Maquettage : Florian Benito

Impression : Société Messages (Toulouse) 720802313000026

☎ 05 61 41 26 14

Tirages : 8000 exemplaires



Éric Roulot

Maire de Limay et Vice-Président
de la Communauté urbaine GPS&O

ÉDITORIAL

« AGIR AUJOURD'HUI ET PENSER À DEMAIN »

Bien au-delà de cette gestion courante, nous avons su tirer parti des atouts de notre ville. Je suis toujours très fier de rappeler que notre ville est considérée, et ce à juste titre, comme la capitale de l'éco-industrie. En effet, notre zone industrielle compte aujourd'hui des entreprises qui œuvrent pour un développement économique raisonné et durable (Recyc Matelas, France plastique recyclage, le centre de recherche et d'innovation de Veolia, Dielix, sans oublier le développement du trafic fluvial avec la présence du port!...).

Lors de l'installation de GDE et des nuisances subies, nous avons mis en place une coopération tripartite (entreprise, experts et population) afin de modifier les process d'exploitation et améliorer ainsi la situation dans un rapport gagnant/gagnant.

Au niveau de l'urbanisation, sujet éminemment stratégique en matière de développement durable, nous avons fait le choix de remettre l'humain au centre de nos préoccupations par une maîtrise et une projection à long terme de nos projets. Le dossier de ce magazine est entièrement consacré à ce sujet. Djamel Nedjar, adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, vous présentera les nouveaux projets sur notre ville avec les programmes immobiliers de la Gare, de la Source et bien sûr du centre-ville. Bien au-delà, il vous exposera les décisions prises en matière de préservation de la végétation, du traitement des friches industrielles et de l'enjeu du développement de la population pour continuer à dynamiser notre ville et optimiser son attractivité.

La fin d'une année est toujours le moment de dresser un bilan et de se donner des perspectives ambitieuses. Nous avons décidé de placer cette nouvelle année sous le thème d'« une citoyenneté au service d'un monde durable ».

Nous aurons, je l'espère, le plaisir et l'occasion de nous rencontrer au fil des actions qui seront menées. Dans cette attente, je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches une excellente année 2018.

Éric Roulot

Chers Limayens, chères Limayennes,

Il y a quelques mois, nous apprenions la sixième extinction de masse depuis l'apparition du vivant sur notre planète. Passée presque inaperçue dans l'actualité malgré le formidable écho de la COP21 de 2015 à Paris, cette disparition montre bien à la fois la gravité de la situation et la complexité à l'appréhender. Notre planète se rebiffe. Les bouleversements climatiques mondiaux en sont la preuve évidente. L'attitude totalement inepte de M. Trump devant les enjeux planétaires qui nous attendent révèle bien la responsabilité de chacun et chacune dans le combat pour la vie que nous devons mener. Ce combat implique également un changement drastique de mentalité. En effet, considérer les concepts d'exploitation et de concurrence comme une normalité, tant dans le monde du travail que dans les ressources naturelles, ne peut que nous amener à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il est vital que nous changions de cap.

J'ai une affection toute particulière pour le proverbe attribué à Antoine de Saint Exupéry : « on n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants ». Ce célèbre adage nous rappelle, si besoin en était, nos devoirs vis-à-vis des générations futures.

Pour autant, ce combat reste difficile à mener tant au niveau local qu'intercommunal. Comme vous le savez, je suis Vice-Président au développement durable au sein de GPS&O, tant je suis persuadé que les actions doivent se mener à tous les niveaux.

Sur Limay, mon équipe et moi-même avons fait le choix, depuis plusieurs années déjà, de mener une politique particulièrement volontariste en matière d'écologie et de développement durable. Nos réalisations en la matière (droit à l'eau, traitements des espaces verts en zéro phyto, constructions HQE...) le prouvent au quotidien.

1 - Le port de Limay accueille un convoi fluvial de 250 camions, ce qui a permis d'enregistrer une progression du fret ferroviaire qui est passé de 2000 tonnes à 200 000 tonnes. C'est autant de camions qui circulent en moins sur les routes. Ce qui participe à la baisse d'émission des gaz à effet de serre.



UN 11 NOVEMBRE À DIMENSION INTERCOMMUNALE

Pour commémorer le 99^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, les villes de Limay et Conflans ont rendu un hommage conjoint aux frères Letenanfle, morts pour la France.

Salle comble et cérémonie de prestige à l'Espace culturel Christiane Faure. L'originalité de la manifestation de cette année, auréolée de son caractère intercommunal, a rassemblé élus, enfants, professeurs et parents d'élèves. Fidèles à leur tradition pacifiste, les élus limayens ont souhaité rendre cette commémoration exceptionnelle.

Sur scène, la Maîtrise du Conservatoire, sous les applaudissements nourris de l'assemblée, a interprété trois chants liés à la Grande Guerre et dédiés aux frères Letenanfle, dont la « chanson de Craonne » (voir ci-contre). « *Nous souhaitons tirer les enseignements du passé pour mieux nous projeter dans l'avenir* », résume Denis Bouré, adjoint au maire en charge de la Culture.

Au travers d'un projet mené par les élèves du lycée Condorcet avec le concours du service Archives et Patrimoine, il a été découvert l'inscription des frères Letenanfle sur les monuments aux morts de Limay et de Conflans.

« *Tirer les enseignements du passé pour mieux nous projeter dans l'avenir* »

Nés à Gargenville, ces derniers émigrent à Limay en 1903. Édouard décède sur le front le 10 octobre 1915 à l'âge de 22 ans tandis que Vincent meurt le 6 avril 1917 à l'âge de 27 ans lors du premier jour de l'offensive du Chemin des Dames. C'est en 1920 que les deux villes décident

d'ériger des monuments aux morts dans leur commune. Leur sœur Julie Rougeventre participe à la souscription publique à Limay et leurs parents Fabien et Joséphine Letenanfle, à celle de Conflans.

En 1929, la commune batelière prend la décision de leur donner le nom d'une rue. C'est ainsi que pour rendre hommage à Édouard et Vincent Letenanfle, des délégations d'élus des deux communes se sont rendues aux commémorations respectives. Notamment Marie-Claude Rebreyend, adjointe au maire de Conflans, présente à Limay et Dominique Bouré, Ghyslaine Mackowiak, Julien et Cloé Rouzière présents à Conflans.

Des descendants de la famille Letenanfle, venus des quatre coins du pays, se sont déplacés pour célébrer la mémoire de leurs aïeux.

LA CHANSON DE CRAONNE

Refrain

*Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
Nous sommes les sacrifiés [...]*

RETROUVAILLES EN FAMILLE

Plusieurs membres de la famille Letenanfle se sont exceptionnellement déplacés des quatre coins du pays pour honorer la mémoire de leurs grands-oncles.

MOMENT DE RECUEILLEMENT...

L'hommage commun des deux villes symbolisé par la présence de délégations bilatérales. À Limay, avec Marie-Claude Rebreyend, adjointe au maire de Conflans...

...ET DISCOURS SOLENNEL

...à Conflans avec des élus limayens (de gauche à droite) : Julien et Cloé Rouzière, Dominique Bouré et Ghyslaine Mackowyak en compagnie du maire de la ville Laurent Brosse (3^e en partant de la gauche).



LE PASSEUR DE MÉMOIRE HONORÉ

Recevant des mains du maire la médaille de la Ville, **Michel Tourné** a exprimé émotion et reconnaissance. Le petit-fils d'Émile Jubert, dont le nom figure également sur le monument aux morts de Limay, est ainsi récompensé pour son engagement et dévouement auprès des plus jeunes générations.

Âgé de 81 ans, Michel Tourné est une vraie figure locale et un défenseur de premier plan des valeurs pacifistes et républicaines. Ancien chef d'équipe à Renault Flins, il intervient régulièrement dans les classes pour transmettre les souvenirs liés aux deux guerres mondiales.

Le film « Émile » réalisé par les élèves de l'école du Bois aux Moines et relatant la vie de son aïeul avait été primé lors du concours académique « les petits artistes de la mémoire ».

L'histoire de ce grand-père désormais connue par bon nombre d'élèves limayens et racontée par des lycéens et écoliers (Jean Zay) a obtenu le premier prix avec félicitation du jury du concours des « Jeunes historiens des Yvelines » en juin dernier.





Avec la mise en place du CME, les élus veulent favoriser l'expression de la jeunesse

VŒUX DU MAIRE

LES RÉALISATIONS, PROJETS ET MOYENS D'UNE VILLE DURABLE

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux institutionnels du maire, Éric Roulot a dressé le bilan de l'année écoulée et mis en perspective les projets de 2018. Il a également confirmé son opposition à la politique d'austérité du gouvernement.

LES RÉALISATIONS

La liste est longue et non exhaustive : inauguration du nouveau groupe scolaire Maurice Quettier et de la halle sportive, lancement du projet éducatif local, fermeture du passage à niveau au quartier de la gare, développement économique au travers de l'implantation de l'entreprise Implus et l'ouverture de la zone d'activité des Garennes... Autant de réalisations qui illustrent les investissements soutenus par la majorité municipale comme elle s'y était engagée dans son programme en 2014.

LES PROJETS

Toujours dans la continuité de ses engagements, les efforts en matière d'urbanisme se poursuivent : la mutation du quartier de la gare et la rénovation du centre-ville. « *Nous avons quasiment bouclé le tour de table financier* », a annoncé le maire à propos de la redynamisation du cœur de ville. Un projet qui confirme plus que jamais, la centralité de la

place du Temple (voir dossier). « *C'est ensemble que nous relèverons le défi du rééquilibrage rive gauche et rive droite* » afin d'assurer le développement des commerces de proximité dans un esprit non concurrentiel, mais complémentaire. C'est ainsi qu'en juin de cette année, la pose du 1^{er} tronçon de la passerelle (voir article p 9) au-dessus de la Seine favorisera ces échanges. L'inauguration de la passerelle côté Limay est prévue pour 2020. Il a également réaffirmé la candidature de Limay à l'implantation d'un équipement communautaire d'intérêt général sur la ville.

LES MOYENS

Pour continuer à investir, afin de répondre aux besoins croissants de la population, le maire de Limay souhaite disposer de plus de moyens. « *Au lieu de faire des cadeaux colossaux aux ultras riches, en supprimant l'impôt sur la solidarité sur la fortune (ISF), le gouvernement ferait mieux de répondre aux exigences portées par les maires lors du 100e congrès de l'AMF.*

On ne peut pas demander aux Français et aux communes de se serrer la ceinture et laisser ces milliardaires continuer à se remplir les poches allègrement ». Ainsi le maire a une fois de plus déclaré son opposition à la baisse drastique des dotations de l'État aux collectivités territoriales, qui selon lui, met en péril la libre administration des communes. Il fait ainsi écho, au gel des crédits dédiés à la politique de la ville, la baisse de l'APL, la suppression de l'encadrement des loyers et la hausse programmée de la TVA.

Au niveau de la Communauté urbaine, Éric Roulot, Vice-Président au développement durable, a particulièrement insisté sur les enjeux : améliorer la qualité de vie des habitants. Ce défi ne peut se relever qu'au niveau de l'ensemble du territoire et pas seulement au niveau local. La défense de l'intérêt général et le combat pour léguer un monde meilleur aux générations futures passeront par l'investissement de toutes et tous dans le développement durable.

EN PRISE DIRECTE

LA DÉMOCRATIE EN CONTINU

Élus et administrés se sont donnés rendez-vous au quartier de la Source, afin d'échanger sur plusieurs sujets, dont l'avenir du centre commercial.

Il est 11 heures, c'est l'heure de la rencontre. Les voitures se garent au fur et à mesure sur le parking de la Source. Il pleut, élus et administrés sortent leur parapluie. Ensuite, ils forment un cercle autour du maire qui prend la parole. L'édile explique la démarche et présente les élus qui l'accompagnent.

Il ouvre la discussion sur le sujet tant attendu de l'avenir du centre commercial depuis l'incendie de septembre 2016. Les riverains se disent inquiets. Éric Roulot explique la difficulté de la ville à intervenir sur un dossier aux mains des assurances et des copropriétaires. Il rappelle que la ville ne peut pas intervenir directement, car le centre commercial est une propriété privée.

A contrario, le maire travaille en concomitance avec les services de la Communauté urbaine et de l'EPARE-CA*, pour l'implantation d'une nouvelle galerie commerciale de 854 m² en lieu et place de l'actuel parking (voir article du dossier). D'ici la fin du premier trimestre 2018, la situation devrait s'éclaircir. Il souligne qu'il s'est



Ces temps d'échanges et de dialogues avec les élus sont forts appréciés par les Limayens.

battu pour que ce centre soit classé en secteur prioritaire afin d'obtenir des aides financières du département et de l'État et qu'il s'agit-là d'un point très positif.

À la suite des explications du maire, un temps d'échanges s'installe. Les riverains prennent la parole et posent plusieurs questions : l'avenir de la friche en cas de reconstruction du centre commercial et les questions de sécurité vu l'état actuel du bâtiment, la vidéosurveillance dans l'espace

public, la dégradation et l'entretien de la voirie, les problèmes de stationnement, la candidature de la ville pour accueillir la police quotidienne de sécurité et la construction de la passerelle. Le maire répond à toutes les interrogations et passe également la parole à deux adjoints présents, Boniface Mpunga et Djamel Nedjar. Certaines mines au début circonspectes se décrispent. Ainsi va la démocratie locale, faite d'échanges et de dialogues en continu, pour mieux orienter les choix des politiques publiques.

*NDLR : Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux

Ce qu'ils en pensent



Jean-Pierre Coffineau
Limayen depuis 52 ans

« Il s'agit d'une excellente initiative. Les élus prennent le temps de venir échanger avec nous. Ce qui nous ravit c'est de savoir où on en est par rapport à certains projets. »



Jean-Claude Topenot
Limayen depuis 35 ans

« Je trouve que cette rencontre est très bien. Les élus viennent discuter en direct avec les gens. Moi je me suis permis de signaler un dysfonctionnement de l'espace public. »



ÉDUCATION

LANCEMENT DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Dominique Bouré présentant la démarche.

La première étape d'une riche aventure collective. Le mardi 28 novembre, il y avait foule en salle du conseil. Après une présentation de la démarche par Dominique Bouré, première Adjointe au maire en charge du projet éducatif local, la réunion publique a été le théâtre de nombreux échanges sur la méthodologie. La forte participation a coïncidé avec des débats enrichissants et passionnés sur la question des rythmes scolaires.

Plusieurs intervenants ont défendu avec ardeur le retour à la semaine des quatre jours. Avec pédagogie et sérénité, Dominique Bouré a expliqué que le sujet ferait l'objet de réflexions lors des ateliers participatifs et qu'il serait tranché après la consultation qui sera engagée prochainement.

D'ici le mois de février, le résultat sera connu. **Contrairement aux rumeurs, la municipalité n'a en aucun cas décidé de l'issue de la consultation**

CYCLE DE CONFÉRENCE SUR LE TEMPS DE L'ENFANT

- le **26 janvier** à la salle polyvalente Maurice Quettier - 18h00
- le **9 février** à l'Espace culturel Christiane Faure - 18h00

qui sera soumise à l'ensemble de la communauté éducative par le biais d'un questionnaire.

UN PREMIER ATELIER PARTICIPATIF TRÈS INSTRUCTIF



En salle du conseil, le temps d'échanges et de co-construction a réuni une quarantaine de participants.

Comme annoncé lors de la réunion de présentation du PEL et, malgré les réticences et doutes de certains participants quant à la démarche présentée le 28 novembre, le 1^{er} atelier sur les rythmes scolaires a eu lieu le 20 décembre en salle du conseil. 37 participants ont échangé et commencé à élaborer la 1^{re} étape de construction

du questionnaire. Après réflexions, tous ont constaté que le sujet était trop vaste pour aboutir lors de cet atelier. De ce fait, un deuxième atelier a été programmé sur ce sujet le 11 janvier afin de finaliser ce questionnaire.

CULTURE

LES CONQUÉRANTS DU TEMPS

LE CONSERVATOIRE DE LIMAY PRIMÉ

L'opéra du CRC a obtenu le prix de l'Enseignement musical* dans la catégorie « spectacle réalisé par de jeunes interprètes » le lundi 20 novembre 2017.

Une belle récompense qui consacre deux années de travail et d'enrichissement personnel. Écrit par une centaine d'élèves des classes de CM1 de la ville, avec le concours du service Archives et Patrimoine, l'opéra « les conquérants du temps » avait été interprété en avril dernier à l'auditorium de l'ENM de Mantes.

Sur scène, sous la férule de la soprano Morgane Kypriotti, du ténor Kaëlig Boché, la Maîtrise de Limay et une classe de CM2 de l'école Jules Ferry avaient réussi avec brio à mettre en chanson l'histoire de notre territoire au travers d'une fresque historique.



En présence du maire et de Viki et Olivier Durivault, respectivement chef de chœur et directeur du CRC, les élèves du conservatoire brandissent fièrement leur trophée.

* Ces prix, organisés par la Chambre syndicale des Éditeurs de France, récompensent les actions des enseignants et des structures qui favorisent la pratique musicale en France.

CADRE DE VIE

PASSERELLES LE PROJET AVANCE



D'ici 2020, ce sont 2 passerelles qui relieront les centres-ville de Mantes-la-Jolie et de Limay.

La première viendra s'appuyer sur le pont de Mantes (**étape 1**) et offrira un accès sécurisé aux piétons et cyclistes, du pied de la collégiale au Théâtre de verdure.

Mise en service prévue pour octobre 2018. La seconde partie du projet concerne la passerelle qui va restaurer le Vieux Pont de Limay (**étape 2**).

Elle reposera sur les vestiges existants qui seront rénovés. 20 mois de travaux de consolidation et de rénovation sont nécessaires.

LES ÉLUS DE LIMAY SE MOBILISENT CONTRE LA BAISSSE DES APL

Le 15 décembre en Conseil municipal, les élus ont voté une motion contre la baisse des aides au logement et lancent une pétition à ce sujet, disponible à l'hôtel de ville.

D'abord cinq euros en octobre dernier et bientôt une cinquantaine d'euros en moins d'aides personnalisées au logement pour les bénéficiaires. « C'est le pire scénario pour le modèle social en France », s'insurge Éric Roulot, maire de Limay. Ce dernier qui a mis au débat une motion votée par le Conseil municipal trouve les mesures prises par le gouvernement totalement injustes et inefficaces. Ceci d'autant plus que les élus de Limay déplorent l'absence de concertation avec les professionnels et acteurs des secteurs HLM.

Pire encore, le projet de loi de finances de 2018 prévoit une nouvelle baisse de 50 euros de l'APL. « Suite à la diminution de leur budget, les bailleurs sociaux sont contraints d'absorber

cette baisse brutale des APL pour les locataires. Ces fonds sont destinés à la construction de nouveaux logements et à la rénovation du parc social. Le risque immédiat est la dégradation de l'entretien. Financièrement, les bailleurs seront entravés dans le cadre des opérations de rénovation urbaine et de co-construction » explique Éric Roulot.

LES LOCATAIRES DU PARC PRIVÉ ÉGALEMENT CONCERNÉS

La baisse des APL touchera aussi de plein fouet les ménages les plus modestes du parc privé. « Il est illusoire de penser que la baisse des loyers imposée aux bailleurs sociaux inciterait les propriétaires privés à faire de même » assène le maire.

À l'opposé de ce plan, les élus limayens proposent au gouvernement une autre réforme du logement tournée vers des objectifs de cohésion sociale, de mixité et de solidarité. « Des solutions alternatives proposées par le mouvement HLM devraient être examinées, notamment le renforcement de l'encadrement des loyers dans le parc privé comme le prévoit la loi ALUR. Et surtout que le gouvernement fasse du logement et de la construction du logement social une priorité nationale en renforçant l'aide à la pierre et en imposant fermement le respect de la loi SRU* aux communes contrevenantes » renchérit Éric Roulot.





1



2



3



4

Y étiez-vous ?

1- PATINOIRE

De la glisse, de la joie et de la convivialité durant cinq jours du 22 au 28 décembre pendant lesquels 2005 paires de patins ont été prêtées.

2- MARCHÉ DE NOËL

Avant les fêtes, dans une ambiance chaleureuse, les Limayens ont pu faire quelques emplettes sous la halle à marché.

3- COLIS DE NOËL

La chorale « Les bains douches » a proposé une animation musicale lors de la remise des colis à destination des seniors. Le public, motivé par le chef d'orchestre, n'a pas manqué de pousser la chansonnette.

4- TÉLÉTHON

La somme de 2171€ a été récoltée sur Limay grâce à la participation de nombreuses associations.

5- DIPLÔME DU TRAVAIL

54 diplômes ont été remis dans la salle des mariages le 13 décembre.

6- L'ART DANS TOUS SES ÉTATS

La 20^e édition a été consacrée au caractère primordial du rapport du sport dans l'espace.

7- LE PÈRE NOËL EST UN ROCKER

Trois groupes de rock se sont succédés sur scène lors du concert caritatif du 9 décembre.



5



6



7

JANVIER

Vendredi 26 janvier
CONCERT - LA POISON



*Laissez-vous contaminer !!
Rock Electro Chimique !!
Elle est le feu et la glace, le glam,
le rock et l'électro, la distorsion
et la synthèse. La Poison vous fait
face et prend tous les pouvoirs,
elle libère le super héros qui som-
meille en chacun de nous.*

20h30 - Espace culturel
Christiane Faure

Tarifs 10€, prévente 7€,
réduit 5.5€

Réservations ☎ 01 34 97 27 03

Vendredi 26 janvier
CYCLE DE CONFÉRENCE
SUR LE TEMPS DE L'ENFANT
18h00 - Salle polyvalente
Maurice Quettier

Samedi 27 janvier
ATELIER D'ÉCRITURE
MÉMOIRE ÉPISTOLAIRE

*« Le Collectif 12 » et la « Compagnie
sans la nommer » vous proposent
de participer à un atelier d'écriture
sur le monde ouvrier.*

14h00 - Médiathèque

Inscription et renseignements
Éric Joly ☎ 01 30 33 35 91

FÉVRIER

Samedi 3 février
« J'SUIS PAS SI FOOT »



*Entre prouesses techniques,
gags visuels, improvisation déjantée,
jeux de mots tordus et interaction
avec le public, ce gagman véritable
VRP du rire est encore plus efficace
que le prozac !*

À voir absolument en famille !

16h30 - Espace culturel
Christiane Faure

Tarifs adulte 7€, enfant 4€,
à partir de 3 ans

Samedi 3 février
CONCERT DES ENSEMBLES
DU CRC

18h00 - Salle polyvalente
Maurice Quettier

Les 6 et 7 février
PORTES OUVERTES
À LA MÉDIATHÈQUE

*Vous avez envie de jouer les petites
souris et découvrir le back-office de
la médiathèque ? C'est le moment !
L'équipement, le catalogage, le
rangement n'auront plus de secret
pour vous.*

Sur les horaires d'ouverture
de la Médiathèque

Réservation ☎ 01 34 97 27 35

Age

JANVIER
FÉVRIER
MARS

2018

Vendredi
9 février
CYCLE DE CONFÉRENCE
SUR LE TEMPS DE L'ENFANT
18h00 - Espace culturel
Christiane Faure

Samedi 10 février
SPECTACLE
MA BIBLIOTHÈQUE

*Dans ce spectacle qui pourrait aussi
s'appeler « Ma Bibliothèque mode
d'emploi », la mise en scène bala-
deuse tire profit de l'architecture du
lieu et des activités qui s'y déroulent
pour les mettre en valeur de manière
insolite.*

17h00 - Médiathèque

Réservation ☎ 01 34 97 27 35

Samedi 10 février
SPECTACLE NUIT D'ENCRE

*Équipés de lampes frontales, les
participants vivront une aventure
nocturne, déambulatoire, littéraire,
ludique et burlesque à l'intérieur
de la bibliothèque.*

20h30 - Médiathèque

Réservation ☎ 01 34 97 27 35

nda

DÉCOUVERTES
EXPOSITIONS
RENCONTRES
ANIMATIONS
SPECTACLES
ATELIERS
SORTIES

Samedi 10 février LA FLÛTE EN SENTIER

Une aventure musicale pleine de clins d'œil, d'humour, de poésie et surtout... de flûtes traversières!

**20h30 - Espace culturel
Christiane Faure**

Dimanche 11 février CONCERT DE PERCUSSIONS

Audition de la classe de percussion et de batterie du CRC.

**17h00 - Espace culturel
Christiane Faure**

Jeu­di 15 février CINÉMA DÉBAT LA SOCIALE

Film documentaire de 1h24 réalisé par Gilles Perret et racontant l'étonnante histoire de la Sécu, « La Sociale » rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 65 millions de français. La projection sera suivie d'un débat animé par Nicolas Da Silva, maître de conférences

**20h00 - Espace culturel
Christiane Faure**

MARS



Vendredi 2 mars CARNAVAL DE LIMAY

Sur le thème « Citoyens, citoyennes d'un monde durable ».

Samedi 10 mars CONCERT AU CASQUE Ô LAKE

Dé­livrant une poésie sonore authentique, le musicien Sylvain Texier nous emporte vers de nouveaux rivages, où les mots se font oublier, pour laisser place aux notes de piano rassurantes et aux émotions vibrantes des machines.

**11h00 et 15h00 -
les Réservoirs**

Tarifs adulte 7€, enfant 4€
Réservation ☎ 01 34 97 27 03

Samedi 17 mars SAINT PATRICK

La musique irlandaise revisitée par les élèves et les professeurs du CRC.

**19h00 - Espace culturel
Christiane Faure**

Sur réservation auprès du CRC
☎ 01 34 77 33 67

MAIS AUSSI À LA MÉDIATHÈQUE

JANVIER

Heure du conte - Contes gourmands

Ciné-goûter - Tamara

Atelier EPN - Initiation à la programmation

Atelier EPN - Documentation et communication sur le net

Atelier créatif - J'ai 10 ans

FÉVRIER

Atelier EPN - Documentation et communication sur le net

Heure du conte - Contes de livres

Atelier EPN - Mois de Vénus

Atelier EPN - Évaluer ses compétences

Atelier EPN - J'ai (la médiathèque) 10 ans !

MARS

Atelier EPN - J'ai (la médiathèque) 10 ans !

Atelier EPN - Mois de Vénus

Atelier EPN - Évaluer ses compétences

Heure du conte - Contes du vivre ensemble

Goûter philo - Filles / garçons, quelle aventure ?

Ateliers numériques (EPN)

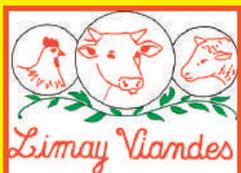
Venez découvrir, vous familiariser ou vous perfectionner à l'usage des outils informatiques : l'Espace Public Numérique de la Médiathèque organise des ateliers les mercredis après-midi à partir de 6 ans et vendredi matin pour les adultes. Inscription souhaitée.

Heure du conte

Un mercredi par mois, c'est l'heure du conte à la Médiathèque! Un moment très attendu par les jeunes limayens qui découvrent les plus magiques, les plus effroyables ou les plus drôles histoires racontées avec passion pour aiguïser leur imagination.

+ d'infos sur le site
mediatheque.ville-limay.fr
ou au ☎ 01 34 97 27 35

BOUCHERIE LIMAY VIANDES



VENTE AU PARTICULIERS
GROS - DEMI-GROS ET À LA PIÈCE



LIMAY VIANDES



NOUVEAU DRIVE



(à côté des Halles de Limay)
4 RUE DES CARRIERES 78520 LIMAY
Facebook - 01 30 98 92 69
www.limayviandes.fr

LA nouvelle
RÉSERVE

LIBRAIRIE GÉNÉRALISTE INDÉPENDANTE

5, rue du Maréchal Foch
78520 LIMAY

Du mardi au samedi
10h00 à 19h00 sans interruption

09 72 48 11 55
lanouvellereserve@gmail.com
www.lanouvellereserve.fr

Parking réservé à la clientèle

CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux



Tél. : 01 30 42 85 85 & 01 30 42 85 15
Port. : 06 07 91 36 84 - Fax : 01 30 42 85 00



- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition Automobiles et Poids Lourds agréé
- Démolition et débarras d'usines
- Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit

Zone des Marceaux - Rue Gustave-Eiffel
78710 ROSNY SUR SEINE
christian.recuper@orange.fr

Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux

Enlèvement et gestion de déchets tels
que Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc...

Déchets industriel (DIB)

Chargement possible par nos soins
à l'aide de matériel adapté.

Vos Déchets, Nous Intéresse

Depuis Octobre 2005, nous développons le rachat au détail des ferrailles et métaux non ferreux, tels que le cuivre, zinc, alu, inox, laiton, plomb etc... Ainsi que les chutes de fil électriques et Batteries.

C'est pourquoi, que vous soyez Particulier, Artisan ou autre... Vos Déchets nous intéresse.

Nous avons la possibilité de mettre à votre disposition des bennes à ferrailles pour les grandes quantités.



Respecter l'Environnement c'est
pour le bien être de chacun.



Acheminement des déchets dans
sites Agréés

PLUS BELLE MA VILLE

C'est une ambition qui tient compte de la réalité d'une ville au fort potentiel, située aux portes du Parc Naturel Régional du Vexin Français, et disposant de réels atouts. Avec l'arrivée du RER Eole, prévue en 2024, il s'agit de concevoir un projet d'urbanisation maîtrisée et un plan d'aménagement des espaces publics ambitieux.



UN NOUVEAU CENTRE-VILLE

L'ambition des élus est celle d'un projet architectural et paysager, moderne et qualitatif.

D'ici 2022, la majorité municipale souhaite créer un véritable centre-ville complémentaire à celui de Mantes-la-Jolie. Des études ont été ainsi réalisées pour dessiner ce nouveau quartier et un programme d'acquisitions foncières est engagé.

Le futur centre-ville de Limay devrait réorganiser l'offre commerciale autour d'une nouvelle place forte, majoritairement piétonne, située au cœur de la place du Temple, centre historique de la commune. Un nouveau marché pourrait être implanté sur cette nouvelle place notamment le dimanche matin. Le renforcement

de l'offre commerciale existante est prévu avec notamment une nouvelle supérette de plus de 1000 m², qui sera installée en lien avec l'actuel Franprix et représentera la nouvelle locomotive commerciale attirant ainsi davantage de clients.

Aujourd'hui peu dense, le tissu urbain du Centre-ville sera renforcé avec de nouvelles constructions en accueillant 320 nouveaux logements sur une période de 10 ans. Pour cela, les activités artisanales (Menuiserie, Entreprise d'électricité) seront déplacées afin que les parcelles puissent être transformées en espace public et en habitat.

Ainsi, Limay devrait accueillir davantage d'habitants en centre-ville, qui représenteront autant de clients pour les commerces en place. Là aussi, plus de 70 % des nouveaux logements seront en accession et les nouveaux bâtiments, à l'architecture plus moderne, contribueront à l'embellissement de notre nouveau centre-ville. La modernité ne sera pas le seul maître-mot de ce projet, puisque les élus ont décidé de conserver et valoriser dans le cadre de ce projet la maison Bourgeoise, située au 12 rue de Paris. Cette belle bâtisse présente un cachet indéniable et sera l'un des joyaux de ce projet.

RUE NATIONALE LA RÉNOVATION DU BÂTI DÉGRADÉ

Véritable épine dorsale de la ville, la rue Nationale souffre d'une image vieillissante du fait de ses façades, de l'absence de végétation, de la largeur de ses trottoirs et de leurs revêtements usés. Dès 2016, la ville a réalisé une étude, dont la photo ci-jointe est extraite, afin de voir dans quelle mesure cet axe majeur pourrait être réhabilité en traitant aussi bien les surfaces verticales (façades...) qu'horizontales (voiries...).

Dans ce cadre, la Communauté urbaine GPS&O, ayant repris la compétence Voirie et Habitat, a été sollicitée en 2017 pour prolonger et mettre en œuvre le travail déjà réalisé par la ville. Un éclairage public revu et repensé

par le remplacement des mâts, la pose de lanternes sur les façades, par l'élargissement des trottoirs, l'uniformisation du mobilier urbain, l'aménagement de sections de la chaussée en surélévation. Ce projet prévoit le traitement des façades des bâtiments situées de part et d'autre de cette voie en lien bien entendu avec les propriétaires et les occupants.

Au travers du dispositif d'amélioration de l'habitat (OPAH), les propriétaires (bailleurs et occupants) pourront ainsi être aidés afin de réaliser des travaux d'isolation, de ravalement ou d'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées.



L'axe majeur de circulation de la ville va connaître une seconde jeunesse.

En 2018, une étude préalable qui établira un diagnostic et préconisera les solutions à apporter sera lancée par la ville.

VILLE POUR 2022



Ce projet confirme plus que jamais la centralité de la place du Temple

RÉPONDRE AUX ENJEUX URBAINS D'UNE VILLE QUI VEUT S'EMBEILLIR

La ville de demain telle que nous l'imaginons est celle que nous souhaitons bâtir avec vous. C'est une commune avec un centre-ville historique dynamique, avec des commerces de proximité de qualité, un nouveau marché du dimanche matin fréquenté par des clients issus de Limay et de ses environs.

La ville de demain est celle qui rééquilibre l'offre de logement de 70% de logements en accession pour tout nouveau programme construit. La ville de demain nécessite la construction de plus de 70 logements par an pour éviter de voir sa population diminuer et ainsi mettre en péril sa vitalité. Elle accueille de nouveaux habitants, majoritairement propriétaires, participant ainsi de l'offre fiscale afin de préserver la qualité des services publics. La ville de demain est celle sur laquelle seront bâtis de nouveaux logements

en lieu et place des friches industrielles. La ville de demain est celle qui favorise le parcours résidentiel, l'accession à la propriété du jeune actif et qui propose des logements adaptés aux besoins des seniors. La ville de demain est celle dont le bâti dégradé sera réhabilité et qui verra l'émergence de projets architecturaux soignés et modernes. La ville de demain c'est celle qui organise et planifie la construction de logements principalement autour du pôle Gare et de son Centre-ville, tout en limitant les divisions et constructions dans les quartiers résidentiels, sources de nuisances pour les riverains et nouveaux habitants (stationnement, vis à vis...).

C'est aussi une gare où se succèdent des semi-directs plus rapides en direction de Paris-Saint-Lazare, où transite une ligne Bus express en direction du quartier d'affaires de la Défense. La ville

UN LIEU DE DÉTENTE

Avec la redynamisation du centre-ville, des espaces publics seront aménagés. Le projet prévoit la possibilité de créer des terrasses ainsi qu'une fontaine type jets d'eau créant un espace détente. Cela devrait définitivement donner au cœur de ville, une centralité dans l'espace urbain. Les élus réfléchissent également à mieux faire cohabiter les différents modes de transports.

Convaincus de la nécessité de renforcer la centralité, qui constitue un intérêt majeur dans la valorisation du cadre de vie de tous les Limayens, les élus souhaitent faire de ce bel aménagement un projet d'utilité publique. Ce dispositif réglementaire permettra de faciliter les échanges entre les propriétaires concernés et l'aménageur Citalios, dont les discussions sont engagées depuis maintenant plusieurs années. La municipalité souhaite que ce projet initié depuis plusieurs années puisse enfin voir le jour dès 2021.

de demain, c'est enfin une ville attractive, qui rayonne dans le Mantois, par son dynamisme, sa tranquillité et son cadre de vie idéal. Loin de tout utopisme, nos ambitions sont à la hauteur de la tâche que vous nous avez confiée. Dans le dossier qui suit, vous découvrirez ainsi les enjeux urbains liés à notre volonté d'embellir notre chère ville.

Djamel Nedjar,

adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

PLAN LOCAL D'URBANISME

UNE MODIFICATION

POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Lors de la séance du Conseil municipal du 27 septembre, les élus ont émis un avis favorable approuvé par le conseil communautaire.

Adopté en 2009, le PLU de la ville a subi depuis cette date quelques modifications. Pour Djamel Nedjar, élu en charge du dossier, « il était nécessaire d'actualiser le plan local d'urbanisme pour permettre l'émergence de nouveaux projets et faire face à l'évolution réglementaire ». Selon l'adjoint au maire, quatre priorités se dégagent : la création d'une nouvelle zone d'implantation du cimetière, la création d'un projet d'aménagement de l'ancienne friche Solex au quartier de la Gare, la protection accrue du quartier de Saint-Sauveur et la prise en compte des évolutions du code de l'urbanisme.

Afin d'élaborer le projet, il a été organisé une consultation auprès d'autorités compétentes (Préfecture, Conseil régional, Communauté urbaine GPS&O, CCI...) ainsi qu'une enquête publique. L'édile a également expliqué les choix de la majorité municipale qui sont guidés par une volonté d'embellir la ville et de préserver le cadre de vie.

En effet, comme dans beaucoup de villes, certains professionnels de l'immobilier tentent d'exploiter les moindres possibilités de constructibilité des terrains sans se soucier de la cohabitation des futurs acquéreurs avec leurs voisins. Favorisées par des évolutions réglementaires nationales (Loi ALUR...), ces situations se sont multipliées durant ces dernières années, et ont engendré parfois de la crispation pour les riverains et les



La modification du PLU prévoit la protection accrue du quartier de Saint-Sauveur

nouveaux habitants avec de réelles nuisances subies (stationnement, vis à vis...). Cette modification du PLU a été l'occasion de contenir dans la mesure

du possible ce type de divisions en instaurant quelques « règles de vivre ensemble ».

SECTEUR GARE

LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER

De la verdure, des bâtiments flambants neufs, de nouveaux commerces... En somme, un cadre de vie idéal alliant attractivité des prix, esthétisme, respect de l'environnement et qualité des prestations. Telle est l'ambition du promoteur immobilier, Adim Urban, pour la construction de nouveaux logements en lieu et place de l'ancienne friche Solex. Ce nouveau programme immobilier prévoit de nouvelles surfaces commerciales de 600 m² et près de 170 logements, dont 70 % seront en accession à la propriété.

UNE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Avec les nouveaux logements, le quartier de la gare en plus de l'accueil de nouveaux résidents, va connaître une requalification de ses espaces publics. Il est prévu une réfection du tronçon concerné de l'avenue du président Wilson et de la partie sud de la rue Lafarge. La place Robespierre sera réaménagée et l'accès au parking d'intérêt régional, actuellement sous-utilisé, sera favorisé. Une esplanade au pied des nouveaux commerces jouxtant l'avenue du président Wilson est également prévue.

Une participation financière importante du promoteur est prévue pour financer ce nouvel aménagement d'espace public qualitatif pour cette centralité renforcée autour du pôle Gare. Selon le planning prévisionnel, la livraison des premiers logements est prévue pour 2021.



Un cadre de vie idéal

DE NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS POUR 2019

À l'angle de la rue Jacques Louis Duvivier et la rue des Bas Clos, c'est bientôt une nouvelle résidence moderne, respectueuse des normes environnementales et acoustiques, qui sortira de terre. En somme, ce sera un petit ensemble collectif et une maison avec jardin, qui seront construits dans ce quartier idéalement situé à Limay.

Le programme immobilier prévoit la livraison de **32 appartements** (du studio aux quatre pièces) tous en accession et surtout d'un nouveau cabinet médical en rez-de-chaussée que la commune a décidé de prendre en charge afin de favoriser l'arrivée de nouveaux médecins généralistes sur

la ville. Comment concilier politique de santé publique, embellissement architectural et construction de nouveaux logements en accession sur la ville résume l'enjeu du projet. Le chantier devrait démarrer début 2018.

LE PROJET RUE LAFARGE

Au quartier de la Gare, sur une friche industrielle située rue Lafarge, ce sont de beaux logements familiaux, allant du 2 au 5 pièces, offrant de magnifiques terrasses. Les travaux ont débuté en janvier 2018 et s'achèveront en septembre 2019. Ce programme prévoit la construction de **79 logements**. La plupart des logements bénéficient d'agréables surfaces extérieures, telles que jardins, terrasses ou balcons.

LA SOURCE

L'ÉPILOGUE SE DESSINE

En septembre 2016, le centre commercial de la Source était victime d'un incendie criminel. « La bataille des propriétaires et exploitants avec leurs assureurs respectifs reste du domaine privé et risque de se prolonger. Le champ d'action de la municipalité est plus que limité puisque cette affaire n'est en aucun cas du domaine public » explique le maire.

Afin que les riverains du quartier puissent retrouver une offre commerciale de proximité, l'exécutif a travaillé à la construction d'un nouveau centre commercial sur le parking situé au nord de la friche. Sa superficie sera de 854 m² et sera composée d'une supérette, d'une boulangerie, d'un tabac-presse et d'une pharmacie. Le maire a réuni l'ensemble des parte-



Le nouveau centre commercial devrait être implanté en lieu et place du parking nord.

naires financiers (EPARECA, Communauté urbaine GPS&O, CD 78) qui se sont engagés à investir à 2,5 millions d'Euros sur le projet. Les études vont

être engagées en ce début d'année afin de mener à bien la construction de ce nouveau centre.

DÉSENCLAVEMENT DE LA RÉSIDENCE

EMMAÜS LE VILLAGE

Le projet porté par la CU GPS&O consiste à réhabiliter les immeubles existants et surtout à créer au sein de la cité de nouvelles voies routières et piétonnes permettant la jonction entre la rue des Coutures et le centre-ville d'une part et l'avenue du Président Wilson d'autre part.

Inscrit dans le cadre du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU), ce désenclavement va favoriser l'ouverture de ce quartier sur la ville permettant ainsi de garantir une sécurisation plus importante des riverains.



UNE PRESENCE ACTIVE A VOS COTES



DEPUIS
10 ans
à votre service



Aide à domicile



Petit jardinage



Portage de repas



Accompagnement véhiculé et/ou au bras
Possibilité véhicule TPMR



Petit bricolage



Livraisons à domicile



AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

Agence de LIMAY/MANTES
9bis, blvd Aristide Briand
78520 LIMAY

01 34 97 72 15
www.agedorservices.com

-50%

de réduction fiscale ou de crédit d'impôts
(1 sur 10 véhicules de catégorie 6 ou 7)





Services aux personnes à domicile - NF311
délivré par AFNOR Certification - www.marque-nf.com



Agence des Bords de Seine



Agence des Bords de Seine
01 30 92 54 73
www.abs-immo.fr

- **VENTES ET LOCATIONS IMMOBILIÈRES**

CHRISTOPHE OLLIVIER

01.30.92.54.73 • 06.24.69.89.90

137, rue du Dr Vinaver - 78520 LIMAY
www.abs-immo.fr
agencedesbordsdeseine@bbox.fr



Art de la Toiture, Isolation, Bardage

S.A.S. A.T.I.B.

COUVERTURE - ZINGUERIE - GOUTIÈRES
FENÊTRE DE TOIT - ISOLATION - BARDAGE - RÉNOVATION - ENTRETIEN

1, rue des Wagonnets - 78520 LIMAY - Tél. : 01.30.92.02.69 - E-mail : atib.sas@orange.fr





Île de France AUTOMOBILES
MANTES - BUCHELAY



Way of Life!





3 RUE DU VAR - 78200 MANTES - BUCHELAY
01 30 94 00 91
idfadi@wanadoo.fr



PARTENAIRE DES DOCKS DE BUCHELAY

DROIT DE GRÈVE DES SERVICES MUNICIPAUX : LE VRAI DU FAUX

La procédure est la même : un communiqué est posté dans les meilleurs délais sur les réseaux sociaux de la Ville et mis à disposition des familles afin de les informer des perturbations inhérentes à la grève des services publics du surlendemain.

Cela impacte de facto les accueils périscolaires, mais aussi la restauration. Pris au dépourvu, nombreux sont les parents qui expriment leur courroux par le biais des réseaux sociaux. Si certains arguments sont fondés, beaucoup de remontrances sont injustes et erronées. Démêlons donc le vrai du faux.

LE DROIT DE GRÈVE EST UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL. VRAI

Il est prévu par la loi du 13 juillet 1983 dans son article 10. La grève se définit comme une cessation collective et concertée du travail destinée à appuyer des revendications professionnelles.

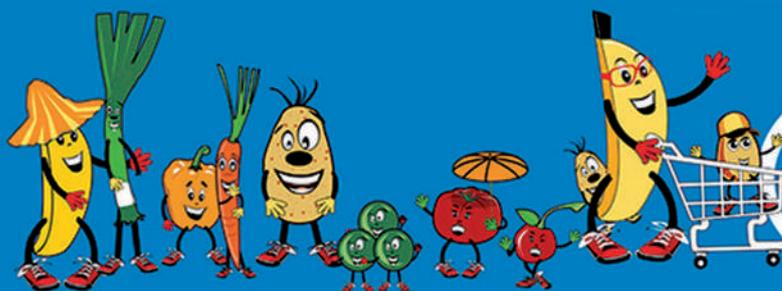
Cet exercice du droit de grève est soumis à préavis (au moins de 5 jours) qui émane des organisations syndicales les plus représentatives sur le plan national.

LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LIMAY SONT SOUVENT EN GRÈVE. FAUX

Si certaines écoles sont impactées par les différents mouvements nationaux lancés par les organisations syndicales, le droit de grève est donc à la discrétion des agents désireux de suivre ce mot d'ordre. Ces derniers ne sont pas tenus d'indiquer à la collectivité leur intention avant le déclenchement de la grève.

Depuis le début du mandat actuel, aucun mouvement local n'a été initié concernant les conditions de travail des agents communaux.

LES HALLES DE LIMAY FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



Les Halles
c'est
d'la balle!

OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**

de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY



JEANNE KING, LIMAYENNE ÉCOCITOYENNE



Les bords de Seine regorgent de nombreuses « trouvailles »

Depuis la naissance de ses enfants, une prise de conscience écologique évidente s'est emparée d'elle. Depuis, Jeanne lutte inlassablement contre les déchets sauvages qui se trouvent dans l'espace urbain.

Centre-ville de Limay, cet été, la scène a pu en surprendre beaucoup. Avec un chiffon et de l'alcool ménager, une femme s'est mise à redonner une seconde jeunesse à l'espace public et privé défiguré par des tags. Jeanne King n'en est pas à son premier coup d'essai. Souvent présente aux manifestations municipales relatives à l'environnement (notamment les Berges saines), elle met à profit sa fibre humaniste et écologique au service de l'intérêt général, et ceci de manière

désintéressée. Depuis 4 à 5 ans, cette mère de famille de 3 enfants a déclaré la guerre aux déchets sauvages qui se trouvent dans l'espace urbain. « *Quel monde souhaitons-nous laisser à nos enfants ?* ».

À cette interrogation, elle a des réponses toutes trouvées. Depuis un an, elle arpente la ville et les sentiers, où elle ramasse toutes sortes de déchets qu'elle regroupe dans des sacs plastiques qu'elle étiquette soigneusement. Bien ordonnée, elle a même cartographié la ville et a ainsi répertorié les lieux où elle effectue

ses ramassages. Curieuse de nature, Jeanne, au gré de ses actions, fait des rencontres et suscite des vocations auprès des randonneurs. « *On a tous envie de vivre dans un monde propre. Il suffit de prendre juste un peu de temps. C'est à la portée de tout le monde* ».

HUMANISTE ET ÉCOLOGISTE

Membre active de l'association « *le Mantois en transition* », elle anime des ateliers sur le thème de la réduction des déchets. De cette aventure au service d'une noble cause, cette femme aux convictions fortes s'interroge sur les discours auto-proclamés et les actions qui en découlent. « *On ne peut pas faire attention à ce que l'on mange et parallèlement ne pas ramasser un papier qui traîne devant chez soi !* ».

« On a tous envie de vivre dans un monde propre »

Chez elle, la réflexion est permanente du local au global. « *À notre niveau, il nous est difficile d'agir sur des conflits dans le monde, mais nous pouvons faire du bien à nos proches et à nos voisins* ». Sincère, engagée, les qualificatifs sont nombreux pour définir celle qui se décrit comme une anti-consumériste. Utilisatrice de l'application mobile Fluicity, elle a proposé l'idée de journée écocitoyenne sous forme de « grand ménage de printemps », pour impliquer les Limayens dans une démarche participative en matière d'écologie. Convaincue par ses actes, elle reste cependant ouverte aux idées divergentes. « *Parfois je peux me heurter à l'incompréhension des autres. Il n'y a pas d'idéal ni de vérité absolue* » avoue-t-elle, en toute humilité. Femme de conviction, elle croit en l'exemplarité. Ce qu'elle fait avec détermination et bravoure pour rendre notre ville plus belle.

INFORMATIONS ÉTAT-CIVIL



La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au JO du 19 novembre 2016 (article 48 et 56) transfère aux mairies la compétence en matière d'enregistrement des Pacs (Pacte civil de solidarité), le changement de prénom et de rectification d'actes d'état-civil.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS est transféré à l'officier de l'état-civil de la mairie de résidence.

Sur Limay, l'enregistrement du PACS est uniquement effectué sur rendez-vous : la présence du couple est obligatoire lors de la signature des conventions.

La liste des pièces à fournir est à retirer par au moins un des conjoints auprès d'un agent de l'état-civil.

Les futurs partenaires doivent :

- être majeurs,
- être juridiquement capables,
- ne pas déjà être mariés ou pacsés
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs

Pour plus de renseignements concernant le PACS vous pouvez consulter :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

CHANGEMENT DE PRÉNOM

Depuis avril 2017, vous pouvez déposer à la mairie de votre domicile ou de votre lieu de naissance une demande de changement de prénom si elle revêt un caractère légitime.

Toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de prénom.

Le cadre réglementaire est fixé par la loi, quand le prénom, seul ou associé au nom, s'avère ridicule ou porte préjudice, le titulaire peut demander à en changer. Il est possible de demander l'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms concernés.

La liste des pièces à fournir est à retirer auprès d'un agent d'état-civil aux heures d'ouvertures habituelles de l'hôtel de ville.

Pour plus de renseignements <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885>

POMPES FUNEBRES CRITON MARBRERIE FUNERAIRE MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine - 78200 Mantes-la-Jolie



Conçu par Freepik

BIENVENUE

Naissances de

AARI Souhail	15/09/2017
ADJAOUD Imran	18/10/2017
AHAMADA DJAE Swany	12/11/2017
ALQADDI Loyal	30/09/2017
AMHIL Ouways	29/09/2017
BECKER Eden	09/09/2017
BEN JEMAA Mehdi	01/10/2017
BERNARDO GOMES Idelya	23/10/2017
BINGÖL KIZMAZ Nesrin	29/09/2017
BOUGAYOU Maryam	11/10/2017
BOUZERDA Yousra	16/09/2017
DA FONTE Mélyna	01/11/2017
DERINE Mia	06/10/2017
DIOP Aïda	02/10/2017
DOUCARA Ousmane	10/11/2017
DOUCOURE Simbala	11/09/2017
DUHAUT Andréa	11/11/2017
EDDAH DLIMI Marwa	07/09/2017
EL KASSIMI Nahil	15/10/2017
EL YAMRI Anas	19/10/2017
FLAHAUT Lucas	23/10/2017
FOURNOT Tahys	30/09/2017
GOMIS Waran	01/09/2017
GUENGOU Sara	09/09/2017
GUZEL Havin	02/09/2017
HEUGEBAERT Joelian	29/08/2017
IDBAGARI Jibril	24/10/2017
KAMARA Bahna	31/10/2017
KEBIR MEDJHOUDA Leila	16/10/2017
KINGUE MOUKOMBI Eléah	07/11/2017
KOUKEB Madiha	23/10/2017
LAGHZAL Eden	22/10/2017
LEJEUNE Agathe	05/10/2017
LEMARCHAND André	06/09/2017
LOISON Noah	26/08/2017
MADJDOUB Emma	27/10/2017
MAGHZAZ Ilyès	11/11/2017
MANDÉ Jayden	01/10/2017
MAYA Eloïse	10/10/2017
MILOUD-HOCINE Aliyah	17/09/2017
MIRAKYAN Anri	22/08/2017
MORGADO Raphaël	09/10/2017
NIKATE Camil	30/10/2017
OMAGBON Osayande	02/11/2017
Ouahasna Kawthar	25/09/2017
Oujamaa Inaya	20/09/2017
Oujamaa Lyana	20/09/2017
Ould EL HOSEIN Rachid	15/10/2017
Oussaïd Djouwaïriyah	04/09/2017
PION Nina	09/11/2017
RABEAU Maiwonne	23/09/2017

SADIK Ilyes	29/09/2017
SANCHES VARELA Isaac	24/10/2017
SANCHEZ RODRIGUEZ Mia	01/09/2017
SANCHIS Aria	11/11/2017
SANÉ Driss-Ily	29/10/2017
SANIEZ Timéo	10/10/2017
SIBY Yahya	13/11/2017
SYLLA Osmane	08/10/2017
TAHNINT Kaïs	23/10/2017
TALSSI Yannis	08/11/2017
TMAM Jaafar	25/10/2017
TRAORE Amadou	29/08/2017
WALD MAËZOUZA Souheyl	05/09/2017
ZEFOUNI Maria	16/10/2017
ZIVANIC Sacha	03/10/2017

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

Décès de

OSAGIE Esther	09/09/2017
BUSSON veuve TALBOT	24/09/2017
GERMAIN épouse BLAS Françoise	03/10/2017
BILLARD Patrick	10/10/2017
LESSEINE veuve NOIN Louise	05/10/2017
MOREL Nicole	12/10/2017
GUILLOU Daniel	01/11/2017
FEIGNIER Évelyne	26/10/2017
MAZEAUD veuve CHOQUET Louise	31/10/2017
HÉRON Pierre	07/11/2017

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Mariages de

MOHAMADI Mahamed-Saïd et MAJOUBI Aoitif	22/09/2017
LECULLIEZ Olivier et MAHADAOUI Sarah	23/09/2017
LOQUET Rémi et BOUROUBI Wafia	23/09/2017
LOBZA Fawzi et AJDAL Naïma	30/09/2017
ESSALIHI Ali et SEFFAK Keltouma	07/10/2017
KOURAICHI Abdel et BELMAHI Karima	14/10/2017
CACÈRES Ludovic et PIQUE Sophie	14/10/2017
NGUYEN Anthony et ROMAN Mélissa	14/10/2017
COLÉ David et WAMBRE Marine	21/10/2017
PEREIRA TIAGO Rafael et RAMOS Maria-Christina	04/11/2017
DAODA Ismail et EL-ASRI Minatou	18/11/2017
MENDY Antoine et CANA Fidélia	18/11/2017
LAKHAL Abdessamad et DRISSI AMRAOUI Dounia	24/11/2017



Léon Dalsass (à gauche) en compagnie d'Éric Roulot lors de la cérémonie du 11 novembre

DÉCÈS DE LÉON DALSASS

Le 1^{er} décembre, l'ancien élu nous a quitté dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ex-adjoint au maire de Limay, Léon Dalsass aura connu 3 maires (Édouard Fosse, Jean-François Mouret et Maurice Quettier). D'abord élu comme conseiller municipal en 1965 sur une liste d'union de la gauche, il exerça ses fonctions jusqu'en 1995. Durant 30 ans, ce républicain convaincu se dévoua sans relâche pour sa ville et pour l'intérêt général. « Au regard de son parcours, de son engagement, l'on peut dire qu'il fut un être attentif jusqu'à la tendresse et la bienveillance qui le caractérisaient », a affirmé Dominique Bouré, première adjointe au maire lors de l'hommage qui lui fût rendu.

À sa femme Denise et à toute sa famille, le maire de Limay et l'ensemble des élus de la majorité municipale présentent leurs vives et sincères condoléances.

Après l'ouverture de la nouvelle école Maurice Quettier, la majorité municipale a inscrit en 2014, dans son programme municipal, un Projet Éducatif Local.

Pourquoi : Axe fort de notre démarche politique, nous pensons que l'éducation se construit au quotidien. Si la famille, c'est l'éducation de chacun, l'école, l'éducation pour tous, le projet éducatif local, c'est l'éducation par tous. Dans un monde marqué par la confiscation des savoirs au profit de l'idéologie dominante, l'éducation par tous devient un enjeu démocratique à part entière.

Comment : Dans une démarche de co-construction et de concertation, afin de mieux partager pour élaborer un projet, vivant et novateur. Ateliers thématiques, conférences, restitution des travaux permettront de mobiliser une pluralité d'acteurs qui produiront davantage de biens communs.

Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ! « Jean Jaurès »

Les Limayens ont vu leurs conditions se détériorer au cours de l'année 2017, du fait de la gestion désastreuse de la ville : abaissement des crédits aux écoles (l'école M. Quettier a vu ses crédits réduits par rapport aux ouvertures des années précédentes), expropriation des riverains du bvd Pasteur à cause de l'extension du port, ville de plus en plus sale avec des rues entières sans éclairage pendant plusieurs jours, du fait de la gestion catastrophique de la communauté urbaine soutenue par le maire vice-président.

Et cela va se poursuivre dans les années à venir : grands projets de construction de 600 logements au quartier de la gare et dans le bas du centre-ville,

Avec la fin d'année, vient l'heure des bilans, des bonnes résolutions et des projets.

Deux projets importants vont bientôt redessiner notre ville et impacter notre cadre de vie.

Très près de nous, la création d'un nouveau centre-ville, de la rue Nationale à la rue des Fosses, avec la construction de plus de 300 logements. Un projet nécessaire pour le développement de Limay. Un centre-ville, c'est l'identité d'une ville, sa « vitrine ». Il faut donc un projet ambitieux, pour un lieu ouvert, accueillant, attractif, moderne et facilement accessible. C'est en conjuguant passé et présent que nous pourrions donner à Limay un centre authentique, beau et fonctionnel. C'est aussi un investissement financier conséquent et durable. Il faut que les Limayen-ne-s soient associé-es très tôt à ce projet.

Bien évidemment, les nouveaux dispositifs scolaires (rythmes, dédoublement des CP etc..) sont venus « bousculer » les prévisions calendaires. C'est pourquoi le 1er atelier participatif du 20 décembre avait pour thème l'élaboration d'un questionnaire de consultation sur les rythmes scolaires.

Le Projet Éducatif Local (PEL) a bien pour objectif de mettre en cohérence les activités éducatives à destination des jeunes, en articulant les temps scolaires, péri et extrascolaires.

Car, si l'école donne à chaque élève les clefs de compréhension de notre société, le Projet Éducatif Local, quant à lui, devrait permettre à chacun de prendre sa place dans la société en donnant à l'éducation une finalité démocratique.

sans mesurer les impacts sur les écoles et les services municipaux, ouverture d'une crèche privée pour laquelle les parents paieront les dividendes des actionnaires alors que d'autres solutions auraient pu être envisagées.

C'est le divorce entre les Limayens et la majorité municipale par manque d'écoute et de dialogue : la question des rythmes scolaires doit être reprise à la base avec les parents et les enseignants : la réunion de présentation du projet éducatif a été un fiasco au cours de laquelle bon nombre de parents et d'enseignants ont quitté la salle.

Cette majorité est de plus en plus coupée des Limayens et de ses propres employés !

Il est temps de préparer le changement et de revenir à une gestion plus humaine !

Un peu plus loin de nous, le projet d'extension des carrières de calcaire Calcia à Brueil-en-Vexin. La forte opposition à ce projet rappelle aux Limayen-ne-s des années 70 la mobilisation menée par le maire de l'époque, Maurice Quettier, contre Lafarge. Nous avons « sauvé » les terres du plateau, là où maintenant se dressent le collège Galilée, le gymnase des Fosses Rouges... On se demande pourquoi le Maire d'aujourd'hui ne dit mot de ce projet ! La pollution aurait-elle baissé dans notre belle région ? Les sources menacées par les carrières ne seraient-elles plus un enjeu pour l'avenir ? La solidarité serait-elle devenue un vain mot ? Le combat de nos voisins du Vexin est aussi le nôtre, car, si le centre-ville est le cœur de Limay, le Vexin est bien notre poumon.

Éric Roulot, Dominique Bouré,
Nicole Bock, Djamel Nedjar,
Boniface Mpunga, Julien Rouzière,
Catherine Martinez-Mokrani, Denis Bouré, Ghys-
laine Mackowiak, Muriel Dangerville,
Betty Tifi Mambi, Gérard Prod'homme,
Caroline Mordelet, Jean-Marc Rubany,
Stephen Gapteau, Martine Le Roux,
Daniel Jumel, Viviane Thiboust,
Yaya Ba, Christophe Carneaux,
**LE GROUPE DE LA MAJORITÉ
COMMUNISTE ET SOCIÉTÉ CIVILE**

Nous oeuvrerons toujours dans l'intérêt général pour défendre davantage de solidarité et d'égalité sans nous soumettre aux potentats locaux. Il faut garder espoir, car les choses peuvent changer dans l'avenir.

Malgré cette conjoncture, notre groupe présente ses meilleurs voeux et surtout une bonne santé à tous les Limayens pour 2018.

François Maillard, Servane Saint-Amaux
Mickael Boutry, Catherine Couturier Nicole Cor-
dier, Jacques Saint-Amaux, *Maire honoraire
et ancien Conseiller général,*
**ÉLUS À L'ÉCOUTE DES LIMAYENS POUR
PLUS DE SOLIDARITÉ ET D'ÉGALITÉ**

Heure des projets, de l'espoir aussi. Cela est vrai pour notre territoire comme pour nos vies. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Tristan Brams, Pascale Sibaud,
CONSTRUISONS LIMAY AUTREMENT

Le groupe d'opposition **AGIR POUR LIMAY** ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Pierre-Yves Challande, Jean-Luc Maisonneuve, José de Oliveira, Thérèse Doré

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT



DOMINIQUE BOURÉ

Tre adjointe en charge du projet éducatif local, scolaire, périscolaire, services publics et relations Communauté urbaine
Perm. : lundi de 14h30 à 17h
Sur rendez-vous



DJAMEL NEDJAR

Adjoint en charge de l'aménagement du territoire, urbanisme, commissions de sécurité, patrimoine bâti et déplacement / mobilité
Perm. : samedi de 10h à 12h
Sur rendez-vous



GHYSLAINE MACKOWIAK

Adjointe en charge de l'action sociale et affaires générales
Perm. : vendredi de 10h à 12h
Sur rendez-vous



BONIFACE MPUNGA

Adjoint en charge du cadre de vie des espaces publics, tranquillité publique et relations publiques
Perm. : mercredi 14h30 à 16h
Sur rendez-vous



CATHERINE MARTINEZ

Adjointe en charge du logement et habitat
Perm. : mardi de 14h30 à 16h
Sur rendez-vous



DENIS BOURÉ

Adjoint en charge de la culture, systèmes d'information et de communication
Perm. : mardi
Sur rendez-vous



NICOLE BOCK

Adjointe en charge de la petite enfance et restauration
Perm. : mercredi 14h à 16h30
Sur rendez-vous



MURIEL DANGERVILLE

Adjointe en charge des animations festives et vie de quartier, vie associative et éducation populaire
Perm. : jeudi 14h à 16h30
Sur rendez-vous



JULIEN ROUZIÈRE

Adjoint en charge des finances, enfance, jeunesse et insertion
Perm. : samedi 14h à 16h30
Sur rendez-vous



JEAN-MARC RUBANY

Conseiller municipal en charge de la gestion des risques
Sur rendez-vous



BETTY TIFI-MAMBI

Conseillère municipale en charge du handicap et accessibilité
Sur rendez-vous



GÉRARD PROD'HOMME

Conseiller municipal en charge du sport
Perm. : vendredi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous



MARTINE LE ROUX

Conseillère municipale en charge des seniors
Sur rendez-vous



DANIEL JUMEL

Conseiller municipal en charge du commerce et artisanat
Perm. : mardi de 9h30 à 12h
Sur rendez-vous

RENDEZ-VOUS
auprès du secrétariat
du Cabinet du Maire
☎ 01 34 97 27 40

VERANDAS - FERMETURES - STORES



Tél. : **01 30 92 92 34**

Fax : 01 30 98 40 18

isofaps@wanadoo.fr

1, rue Farouille - 78520 LIMAY



ISOFAPS : une équipe à votre service depuis 25 ans dans le domaine des :

- PORTES - FENÊTRES PVC / ALU
- VOILETS ROULANTS et BATTANTS
- STORES extérieurs et intérieurs
- PORTES DE GARAGE - PORTAILS
- VERANDAS - PERGOLAS
- TRAITEMENT DES BOIS (Capricornes, Vrillettes) ET DES CHAMPIGNONS LIGNIVORES (Mérules)

